CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 8 JANVIER 2020

Mme et M. les Conseillers Départementaux, chère Marylène, cher Jacques-Antoine,
M. le Maire honoraire, cher Claude,
Chers collègues, chers amis,
Mesdames et Messieurs,

Un grand merci tout d'abord à Victor Pognon et aux membres de l'atelier chanson de l'école municipale de musique et de danse qui, depuis plusieurs années maintenant, nous permettent de débuter de façon très agréable cette manifestation.
Merci également à Véronique Mollero et Serge Prieux, auteurs de la très originale exposition photographique "L'empreinte du temps" dont vous pouvez découvrir les magnifiques photos dans le hall d'entrée. Ils animeront ici-même, le vendredi 10 janvier à 20h30, un café-débat consacré à la façon d'appréhender la photographie Urbex.

Merci à vous aussi, Marylène, et Jacques-Antoine, pour votre présence fidèle et amicale à l'occasion de nos différentes manifestations.

Cette année, ce discours traditionnel des vœux prend une tournure tout à fait particulière puisque, comme vous le savez déjà, il s'agit du dernier.

Contrairement aux années passées, je ne m'attarderai donc pas à commenter l'actualité nationale même si il y aurait beaucoup de choses à dire concernant par exemple le projet en cours sur la réforme des retraites, source de nombreuses interrogations et de craintes justifiées, et tant le sentiment d'injustice et d'inégalités est toujours prégnant chez la plupart de nos concitoyens malgré quelques mesures positives qui ont été prises à la suite de la contestation des gilets jaunes.

Dans un premier temps, je reviendrai sur cette dernière année de mandat qui fut, comme toutes les autres, riche en réalisations diverses. Et puis, comment ne pas évoquer ensuite ces trente-sept années d'engagement municipal qui ont profondément marqué ma vie et celle de mes proches. Je vous dirai aussi les raisons de mon choix de ne pas solliciter à nouveau les suffrages des Amfrevillais avant d'évoquer enfin en quelques mots la campagne municipale qui a été lancée dans notre commune il y a déjà quelques semaines.

Une dernière année de mandat a toujours une importance particulière car c'est au terme de celle-ci que l'on peut être jugé sur le respect des engagements que l'on a pris six années auparavant.

Revenons donc sur les points essentiels qui ont marqué 2019.

Du point de vue financier tout d'abord. Malgré la baisse, qui a continué, de notre dotation globale de fonctionnement, en dépit des annonces faites au plus haut

niveau, nous avons enregistré une progression très légère de nos recettes dues essentiellement au dynamisme de celles provenant de la fiscalité. Non pas en raison d'une augmentation des taxes locales (elles n'ont pas évolué à la hausse depuis de très nombreuses années) mais parce que l'assiette de recouvrement s'est élargie avec la construction de nouveaux logements. Et je le répète avec force aujourd'hui. Si, dans un contexte financier extrêmement difficile depuis plusieurs années, avec une diminution progressive et constante de notre dotation de fonctionnement (qui a été, en 2019, amputée de 300 000 € par rapport à celle de 2012, représentant ainsi 10% de la totalité de nos recettes), si donc nous avons tenu le budget sans augmenter les impôts, sans remettre en cause certains services, bien au contraire, sans agir sur leurs tarifs au delà de l'inflation, sans relâcher notre soutien aux associations locales, mais tout en continuant à investir fortement sans recourir à l'emprunt et en confortant notre fonds de réserve, c'est bien parce que ces recettes fiscales ont compensé, en partie, cette baisse de dotation. Alors je suis assez agacé par ceux qui remettent en cause les constructions faites ces dernières années tout en exigeant toujours plus d'équipements, de services et de solidarité ! Ils connaissent sûrement la façon de résoudre le problème de la quadrature du cercle !

Mais nous avons réussi aussi à équilibrer ce budget grâce à une gestion très stricte de nos dépenses de fonctionnement qui n'ont augmenté que de 1% malgré l'inflation, les évolutions de carrière du personnel municipal, les charges toujours plus lourdes et des demandes de plus en plus nombreuses à satisfaire ! Et cela passe parfois par des choix difficiles mais nécessaires comme par exemple le renoncement aux illuminations très coûteuses de fin d'année dans toute la commune ou le fleurissement estival trop gourmand en terme d'entretien et de personnel.
Nos dépenses d'investissement ont concerné tout d'abord les bâtiments municipaux et les espaces publics avec la réfection, budgétisée mais pas encore réalisée, de la toiture de la mairie, le changement du toit de la véranda de la crèche, des travaux dans les écoles, la remise en état des stabilisés des boulistes et des Mallefranches, la poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux et de rencontre du centre culturel.

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements, conclu entre la Métropole et la commune en 2015, des travaux importants sur le réseau d'eau et sur les voiries ont été réalisés rue du Mont-Saint-Rémy et des conteneurs enterrés ont été installés dans différents secteurs de la commune.

Le travail commun, mené depuis plusieurs années avec la Métropole afin de préparer le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal, a permis d'aboutir à l'élaboration d'un document qui reprend, pratiquement dans sa totalité, toutes les orientations et les demandes formulées par les élus.

Preuve indéniable du dynamisme et du développement de notre commune, grâce au soutien actif de la municipalité, de nouvelles activités commerciales et artisanales ont vu le jour : ouverture de la boulangerie Lily, d'une boucherie-charcuterie-traiteur, d'un garage, d'une pizzéria, d'une agence d'intérim sans oublier l'agrandissement de la pharmacie et l'arrivée de Happy City, la plus grande aire de

jeux couverte de la région. Leurs propriétaires, mais aussi tous les professionnels de la commune et l'ensemble des administrés seront certainement très heureux et soulagés d'apprendre que, après des mois et des mois d'attente et d'annonces non suivies, la fibre arrive enfin dans la commune puisque l'inauguration officielle aura lieu début février marquant ainsi le début de la phase de commercialisation. Il est à noter enfin l'ouverture dans les prochains mois d'un cabinet médical regroupant des professionnels de santé installés actuellement dans la commune ainsi que potentiellement de nouveaux arrivants.

Une attention particulière a été portée à la qualité des transports en commun, sujet délicat car la compétence, faut-il le rappeler, incombe uniquement à la Métropole. Nous sommes intervenus à l'occasion de chaque dysfonctionnement du service et nous avons obtenu la création d'un arrêt FILOR au terminus du bus afin de permettre aux lycéens du secteur mais aussi à toutes les personnes intéressées de rejoindre le plateau Est par ce moyen de transport à la demande.

Notre politique volontariste en direction de la jeunesse a permis d'obtenir de la Direction Académique, en collaboration efficace avec les parents d'élèves et les enseignantes, la réouverture de la cinquième classe de l'école maternelle et de mettre en place l'accompagnement nécessaire en terme de finances et de personnel.

La société de restauration collective, qui prépare les repas sur site pour les deux écoles et pour le foyer des anciens, a pris en compte les nouvelles orientations nationales concernant l'équilibre alimentaire, la recherche de fournisseurs locaux et la chasse au gaspillage.

Grâce à une renégociation de contrat avec la société qui gère le parc informatique municipal, nous avons pu obtenir l'installation de nouveaux ordinateurs dans toutes les classes de l'école élémentaire, venant compléter ainsi le réseau déjà existant dans la Bibliothèque-Centre-Documentaire et les tableaux numériques déjà installés.

Suite à une enquête faite auprès des familles, la décision a été prise d'ouvrir le centre de loisirs pendant une semaine lors des vacances de la Toussaint, une session qui a connu un grand succès mais qui ne répond que partiellement à la demande d'une ouverture plus élargie des deux centres durant toutes les vacances scolaires et la mise en place d'un plan du mercredi. C'est pourquoi, conformément à l'engagement qui a été pris en début de mandat et parce que le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal pourra le permettre alors que c'était impossible jusqu'à maintenant, une étude de programmation est en cours actuellement pour envisager la faisabilité technique et financière de créer un nouvel équipement de très haute qualité environnementale dans le parc Lacoste, à proximité immédiate de l'école Gérard Philipe. Les résultats de cette étude permettront à l'équipe municipale qui sortira des urnes en mars prochain de se déterminer pour concrétiser ou pas ce projet.

Ce dossier, comme un autre que j'évoquerai ultérieurement, nous montre qu'il peut y avoir parfois un décalage important entre l'intention et le temps de la réalisation et que le rôle des élus est aussi de savoir anticiper toutes les décisions qui permettront le moment donné de concrétiser leurs projets.

Dans le cadre des Accords de Rouen, signés par la Métropole fin 2018, la commune a pris trente engagements afin de lutter contre le réchauffement climatique et limiter son empreinte carbone. Parmi eux, certains ont déjà été mis en application comme le développement de l'éco-pâturage sur les coteaux calcaires, l'installation d'une borne pour le rechargement des véhicules électriques, l'éco-labellisation du festival Tous au quai et la modulation de l'éclairage public avec une période d'extinction totale. Cette dernière mesure a fait l'objet d'une contestation importante dès sa mise en place. C'est pourquoi, pour savoir si cette décision recevait toutefois l'assentiment d'une majorité de la population, nous avons adressé à tous les Amfrevillais un questionnaire afin de recueillir leurs avis. Si le taux de réponse peut être jugé satisfaisant pour ce type de consultation (près de 25% du corps électoral), le résultat obtenu a été largement majoritaire en faveur de la poursuite de l'extinction totale au plus profond de la nuit. Un bel exemple, me semble-t-il, de démocratie locale !

La solidarité avec les plus démunis et les personnes âgées n'a pas été oubliée avec la mise en place d'une mutuelle de santé communale qui permet à ses adhérents de réaliser de substantielles économies, la création, avec l'association La Passerelle, de cours d'alphabétisation et l'augmentation conséquente des secours d'urgence octroyés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Suite au constat que beaucoup de personnes âgées ne sont plus en mesure de rester dans leur maison devenue trop grande, trop difficile à entretenir, avec des étages ou des jardins devenus inaccessibles, tout en souhaitant rester dans la commune où elles ont toujours vécu depuis leur enfance, qu'elles cherchent donc localement, mais en vain le plus souvent, un appartement beaucoup plus adapté à leur âge ou leur handicap, nous avons inscrit, dès 2014, dans notre programme, la réalisation de logements qui leur seraient destinés. Un premier projet, proposé par un investisseur privé il y a quelques années sur un terrain proche de ce centre culturel, n'a pu aboutir pour des problèmes de faisabilité technique et financière. La commune ne disposant pas de réserve foncière constructible, cette idée a été mise en sommeil jusqu'à ce qu'une opportunité se présente, dans le cadre d'une succession, à un emplacement idéal proche du centre ville.

Afin de ne pas laisser échapper cette parcelle, sur laquelle des aménageurs privés se seraient jetés avec gourmandise, nous avons pris contact rapidement avec des bailleurs sociaux pour évoquer cette possibilité de construction. Le Foyer Stéphanais, bien connu localement, a été le plus réactif et le plus intéressé en nous proposant rapidement, d'une part, d'acquérir ce terrain et, d'autre part, de travailler collectivement, en associant les représentants des trois associations d'anciens de la commune, à l'élaboration d'un projet intergénérationnel, le bailleur souhaitant faire

de cette opération une référence nationale. Le travail, en cours actuellement, pourrait aboutir dans les prochains mois.

Assurer le bien-vivre dans notre commune, c'est aussi permettre de s'y cultiver, de s'y détendre et de s'y divertir. Au fur et à mesure que les financements d'État s'amenuisaient, il aurait pu être tentant et facile de rogner sur le budget consacré à la culture qui n'apparaît pas toujours chez certains comme une priorité. Ce n'est pas le choix que nous avons fait, bien au contraire ! Les structures municipales que sont l'École de musique et de danse, la bibliothèque, les ateliers d'arts plastiques et de théâtre ont pu continuer à se développer et je tiens à saluer le travail remarquable qui y est effectué.

Année après année, le festival Tous au quai s'installe dans le paysage local, vous pouvez le constater en parcourant les berges de la Seine, et attire un public de plus en plus nombreux. D'autres spectacles, inscrits dans le cadre des festivals Spring, Rire en Seine ou Chants d'elles contribuent au rayonnement de notre commune dans toute la Métropole. Enfin, différentes manifestations organisées par le Comité d'Action Culturelle et le Comité des fêtes ont ponctué l'année offrant à chacun des occasions de se divertir. L'accueil de la course vélocipédique Paris-Rouen, la traversée de la commune par le Marathon 76 et la Foire à Tout sur les quais ont aussi été des grands moments de convivialité et de divertissement.

Je ne voudrais pas conclure ce retour sur l'année 2019 sans souligner le travail important réalisé en intercommunalité, avec tous les services de la Métropole tout d'abord avec qui nous travaillons en pleine concertation et en pleine confiance, mais aussi avec certains collègues maires des communes du plateau. Je pense en tout premier lieu au projet de centre aquatique dont le permis de construire est en cours d'instruction et dont la première pierre devrait être posée en septembre de cette année. Nous avons réussi aussi collectivement à obtenir la dissolution du syndicat du lycée Galilée, qui générait des dépenses importantes reportées sur les feuilles d'impôts, en rétrocédant les installations sportives du lycée à la Région, à obtenir le déblocage d'un poste, à la mairie de Mesnil-Esnard, pour les demandes de cartes grises et de passeports ou encore à organiser des manifestations communes dans le cadre du Téléthon et mener la réflexion sur le devenir du sport intercommunal. Saluons enfin l'excellente entente avec nos collègues de Belbeuf qui s'est concrétisée par la mise en place d'une semaine culturelle qui sera renouvelée en 2020. Plus que jamais, la devise qui nous est chère collectivement se confirme : "seul nous allons vite, ensemble nous allons plus loin".

Voilà résumé en quelques minutes le travail effectué par vos élus sur ces douze derniers mois, travail auquel il faut associer celui des services. Je peux vous assurer qu'ils ont nécessité une mobilisation totale de tous, chacun œuvrant avec détermination dans son domaine de compétence.

Ce retour évoqué, en préparant ce discours, je m'interrogeais sur la façon de revenir sur mes 37 années de mandat local aux côtés de Claude Avisse, tout d'abord, puis en

tant que maire depuis 2008. Et c'est une réflexion venant d'un administré, que l'on m'a rapportée, qui m'a inspiré. Le jugement était sans appel : "Depuis plus de trente ans, il ne s'est rien passé à Amfreville ! C'était bien mieux avant !"

L'effet de sidération passé, je me suis demandé tout d'abord si cette personne ne souffrait pas d'une amnésie totale, ce qui aurait été excusable, mais je crois surtout que ce nostalgique d'une époque révolue faisait preuve d'une mauvaise foi caractérisée à l'approche des échéances municipales. Mais ce fut quand même l'occasion de m'interroger vraiment et objectivement. Qu'avons-nous fait collectivement depuis tant d'années pour notre commune ?

Alors, je me suis remémoré ce jour de juin 1971 quand, jeune instituteur sortant de l'École Normale de garçons, j'ai reçu ma première affectation pour la rentrée de septembre : Amfreville la Mivoie ! Moi qui avais sollicité des communes plus ... idylliques, je dois vous avouer mon grand désappointement à cette annonce car je connaissais Amfreville pour la traverser régulièrement en voiture, pas toujours raisonnablement, je le confesse aujourd'hui, pour me rendre à Rouen. Je partageais la réputation négative de cette cité industrielle dans toute l'agglomération. Je redoutais la Nationale 13, meurtrière, qui déversait chaque jour plus de 16 000 véhicules, dont des centaines de camions, dans le centre ville à des vitesses souvent excessives. Je connaissais ce village-rue aux façades noircies de pollution, sa salle des fêtes obsolète, son habitat dégradé. Alors, je m'étais juré qu'à la première opportunité je solliciterais une nouvelle affectation.

Et puis, en préparant la rentrée, j'ai découvert l'école Gérard Philipe, ouverte sur un parc magnifique avec ses vues dégagées sur la Seine. J'ai parcouru ses chemins de randonnée à la découverte de ses coteaux boisés et de ses vallons. Je me suis promené sur les bords du fleuve et j'ai compris que cette commune avait un potentiel magnifique qui ne demandait qu'à être mis en valeur.

Alors, en 1983, quand Claude Avisse, qui montait une liste soutenue par le parti socialiste pour conquérir la commune, est venu me solliciter, je n'ai pas hésité longtemps avant de lui donner mon accord, fier de pouvoir m'investir pleinement dans la vie locale. J'étais loin de m'imaginer alors que, 37 années plus tard, je vous tiendrais ce discours en tant que maire de la commune !

Dés l'élection gagnée, nous n'avons eu qu'une seule priorité : redorer l'image de la commune qui le méritait vraiment afin de permettre son développement. Sous l'impulsion de Claude, nous nous sommes lancés dans des paris osés, qui semblaient même impossibles. Sénèque, philosophe romain du premier siècle, disait : "ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles". Alors, avec Daniel, Gérard, Claude, Jean-Pierre et les élus de la première heure dont certains me font le plaisir d'être présents ce soir, puis avec tous ceux qui ont suivi, nous avons osé ... osé construire un centre culturel, obtenir, après des dizaines d'années d'attente, les financements pour la réalisation de la déviation du centre ville, convaincre un aménageur privé d'investir

dans la ZAC des Hauts Vallons, créer des lotissements communaux, soutenir la construction de nouveaux logements avec les bailleurs sociaux, réhabiliter tout le centre ville, agrandir l'école maternelle, ouvrir de nouvelles classes dans le parc Lacoste, réaménager la route de Mesnil-Esnard, créer le square Jacques Prévert, mettre en place un premier Plan Local d'Urbanisme et une saison culturelle. La liste serait longue encore pour recenser tout ce qui a été fait durant cette période que j'ai vécue en grande partie comme premier adjoint de Claude Avisse. Avec lui, j'ai appris l'esprit d'entreprendre, l'audace parfois, la persévérance et l'obstination mais aussi la patience, jamais le découragement ni la résignation. Quand, en 2008, il a décidé de se retirer de la vie municipale me laissant alors la possibilité de devenir maire d'Amfreville, j'ai tout naturellement voulu suivre la voie qu'il avait tracée avec cependant ma propre sensibilité et des approches ou des méthodes parfois différentes.

Avec les deux équipes d'élus que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'animer, nous avons poursuivi la mutation de la commune dans le respect de tous les engagements pris : requalification de la route de Paris, aménagement de l'entrée sud, création de la véloroute avec le Département et la Métropole, travaux importants de voirie dans les quartiers, construction de nouveaux logements, installation de nouvelles activités commerciales et artisanales, agrandissement de la crèche, du centre culturel et des locaux techniques, réouverture du centre médico-social, construction d'une seconde salle de sports, restructuration de la mairie, mesures en faveur de l'enfance, création d'aires de jeux, défense de notre environnement, consultations citoyennes, mise en place de nouveaux événements festifs et culturels ... Cette liste est loin d'être exhaustive mais je craindrais de vous lasser si je devais continuer à la décliner davantage.

Alors, Amfreville, vraiment une belle endormie depuis plus de trente ans ? Chacun d'entre vous peut en être juge !

Au terme de ces mandats, j'ai le sentiment profond du travail accompli et j'éprouve même une certaine fierté, à partager avec mes collègues, à avoir contribué à développer, moderniser et dynamiser notre commune dans le respect toujours de son identité, de son histoire et de son environnement. Il reste cependant encore à faire dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de l'intergénérationnalité, de l'environnement, de la citoyenneté ... et il est donc nécessaire de donner une nouvelle impulsion à la vie municipale.

A titre personnel, je ne suis ni fatigué, ni lassé, ni désillusionné et j'ai toujours fortement ancrée au fond de moi cette passion de la vie publique. J'aurais pu être tenté alors de vous dire, ou pourquoi pas de vous le chanter : "encore une heure, encore un jour, encore un an ... ou deux ... ou trois !" mais j'ai le sentiment très fort qu'un cycle se termine et qu'il faut laisser la place à d'autres. La raison doit maintenant l'emporter sur la passion ! C'est donc tout à fait raisonnablement et sereinement que j'ai pris cette décision de ne pas souhaiter renouveler ce mandat.

Je retiendrai de toutes ces années un formidable enrichissement personnel (je n'aurais peut-être pas dû dire cela car je sens déjà tous les réseaux sociaux s'agiter, les twitteurs s'emballer, la toile s'affoler pour annoncer que le maire d'Amfreville a reconnu officiellement s'être enrichi durant ses différents mandats !). Je parle bien évidemment enrichissement humain au contact de toutes les personnes, dans la diversité la plus totale, que j'ai pu côtoyées journellement car, faut-il le préciser, les indemnités versées aux maires des petites communes, mais aussi celles de leurs adjoints, sont loin d'être en adéquation avec le temps passé, le niveau de connaissances requis, les compétences nécessaires, la disponibilité permanente (week-end et nuits compris) et la responsabilité totale dans tous les domaines de la vie communale !

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis que ces différents mandats puissent se dérouler dans la sérénité. En tout premier lieu, bien sûr, mon épouse qui a dû accepter que la vie municipale passe très souvent avant la vie familiale (et là, je l'entends penser fortement, voire marmonner dans son coin "non, non, pas ... très souvent, tout le temps !"). Mais je sais qu'elle a compris l'importance, le sens et la valeur de mon engagement et je la remercie d'avoir su s'investir dans la vie culturelle de la commune afin que nous puissions partager ensemble certains moments municipaux.

Merci à tous ceux, adjoints, conseillers municipaux qui m'ont accompagné durant toutes ces années, à ma "garde rapprochée" qui a su me conseiller, me booster ou me freiner si nécessaire. Merci aux membres du personnel municipal qui ont su mettre en œuvre nos choix et nos décisions avec détermination et, pour beaucoup d'entre eux, je le sais, le sens du service public. Merci aux enseignants qui se donnent totalement pour l'éducation de nos enfants, merci encore à toutes les forces vives de la commune, responsables associatifs et autres bénévoles qui ont œuvré, d'une façon ou d'une autre, pour animer Amfreville et qui ont contribué à y bien vivre. J'ai enfin une pensée pleine de reconnaissance pour tous les Amfrevillais qui m'ont renouvelé leur confiance durant cette très longue période.

Il me reste maintenant à évoquer la période électorale qui a déjà commencé. Plusieurs listes se sont déclarées. Cela me semble une excellente chose pour que vive la démocratie locale et pour que chacun puisse choisir en fonction des projets et des programmes. Mais, comme nous l'avons souvent constaté au niveau local comme au niveau national, le risque existe toujours lors d'une campagne un peu trop ... passionnée de débordements de tous genres : informations erronées, accusations mensongères, attaques personnelles, démagogie, populisme ... J'exhorte donc toutes les candidates et tous les candidats à respecter un code de bonne conduite et de déontologie. La campagne électorale n'en sera que plus honnête, instructive et passionnante !

Je me permets enfin un conseil à l'ensemble des candidats, qu'ils suivront… ou pas, car je pense avoir une certaine expérience et une certaine légitimité en terme de finances locales pour le faire. J'ai mis un point d'honneur à laisser à l'équipe qui va

nous succéder une situation financière saine avec des réserves constituées pour le financement d'investissements futurs (il faut savoir que l'on m'a quand même reproché de gérer en bon père de famille et de ne pas dépenser tout l'argent disponible !). Nous avons également un taux d'endettement qui n'a jamais été aussi bas depuis trente ans et qui serait envié par bien des communes. Cela laisse de belles possibilités pour investir en empruntant si nécessaire. Cependant, nos finances restent fragiles car nos recettes dépendent maintenant en grande partie d'un financement d'État (dotation de fonctionnement, fonds de péréquation, compensation de la taxe d'habitation ...) et nous n'avons actuellement aucune lisibilité sur leur évolution future. Nos dépenses de fonctionnement sont déjà importantes (supérieures au ratio des communes de même strate que la nôtre). Cela s'explique par le fait que depuis très longtemps les élus locaux ont fait le choix de structures municipales (crèche, centres de loisirs, école de musique et de danse, bibliothèque, ateliers artistiques ...) avec des personnels titulaires et contractuels et des tarifs bas qui ne couvrent qu'une petite partie des dépenses, quand beaucoup d'autres communes ont fait le choix de structures associatives qu'elles subventionnent de façon plus ou moins aléatoire. En conséquence, l'excédent de fonctionnement que nous dégageons chaque année est relativement faible et il doit servir en tout premier lieu à couvrir le remboursement de la dette.

Il faut savoir que toute création de poste ou de service nouveau entraînera une dépense pérenne alors que les dépenses d'investissement cessent une fois les emprunts remboursés. Il pourrait être tentant et facile dans un premier temps d'utiliser les excédents cumulés des dernières années pour financer des dépenses nouvelles de fonctionnement, voire de baisser les taux d'imposition, mais cela ne pourra durer qu'un temps très limité. Et après ? Recours à l'impôt, augmentation des tarifs, suppression de services ? De vrais choix s'imposent donc et je vous invite à méditer ce que disait Confucius : "Examine si ce que tu promets est juste et possible car la promesse est une dette."

Il me reste maintenant à vous souhaiter à tous une très belle année 2020 quels que soient votre âge, votre état de santé, votre situation familiale et professionnelle en étant convaincus, comme Victor Hugo, que "les plus belles années d'une vie sont celles qu'on n'a pas encore vécues."

Je vous invite maintenant à nous retrouver autour du buffet pour partager un bon moment de convivialité.

Merci de toute votre attention.

Luc von LENNEP

Maire